

TABLE.

385

Pages.
 mée
 su- . 212
 de
 née . 162
 des . 166
 n . 178
 par . 275
 nel . 275
 che . 277
 our . 277
 des . 274
 la . 276
 sur . 280
 as, . 268
 co- . 270
 le . 269
 . 270
 . 271
 ur . 180
 yo . 281
 i, . 283
 se . 278
 - . 279

	Pages.
1817. 13 février. Autre du même. — Malades recueillis . . .	279
— 12 février. Dépêche du général Cabot, commandant la division du Nord. — Rapport sur ses opérations depuis le passage des Cordillères	286
— 12 février. Dépêche de D. Ramon Freire, commandant la division du Sud. — Rapport sur ses opérations depuis le 4 février	289
— 13 février. Rapport succinct sur la bataille de Chacabuco.	284
— 13 février. Dépêche du général San-Martin. — Fuite de Marco del Pont.	285
— 14 février. Dépêche du général San-Martin. — Entrée de l'armée dans la capitale.	292
— 17 février. Proclamation du directeur suprême du Chili au peuple	293
— 18 février. Proclamation du général O'Higgins en prenant possession des fonctions de directeur suprême de l'Etat du Chili.	199
— 18 février. Déclaration du directeur suprême des Provinces-Unies approuvant la conduite de Diaz Velez.	280
— 22 février. Rapport détaillé sur la bataille de Chacabuco, par le général San-Martin	186
— Etat des corps dont se composait l'armée argentine à Chacabuco	292
— 23 février. Dépêche de D. Toribio Luzuriaga, gouverneur intendant de la province de Cuyo, au directeur suprême	272
— 2 mars. Proclamation du directeur suprême des Provinces-Unies à propos de la publication d'un édit du général Lecor	305
— 3 mars. Représentation de D. Thomas Guido, employé supérieur du ministère de la guerre, au directeur suprême	311
— 11 mars. Dépêche du conseil municipal de Santiago au général San-Martin à propos de son départ pour Buénos-Ayres	295
— 12 mars. Réponse du général San-Martin.	296
— 17 mars. Dépêche du général San-Martin au conseil municipal de Santiago, ayant pour but la création d'une bibliothèque nationale avec la somme mise à sa disposition par la municipalité pour les frais de son voyage à Buénos-Ayres	296
— 22 mars. Réponse du conseil municipal.	297